

Rapport du Président

Commission Permanente du vendredi 29 mai 2009

Service instructeur

Service du Développement économique, de l'Enseignement Supérieur et du Tourisme

Service consulté

N° CP-2009-8-2-4

PRIME A L'INSTALLATION DES ARTISANS

Résumé: La Commission de l'Economie, du Tourisme, de l'Université et de la Recherche, réunie le 5 mai 2009, a examiné 2 dossiers de prime à l'installation des artisans. Ces dossiers portent sur un montant de subvention de 11 950 € et cocnernent 2 nouvelles créations et reprises d'entreprises.

Les 2 dossiers soumis à la Commission de l'Economie, du Tourisme, de l'Université et de la Recherche du 5 mai 2009, ayant fait l'objet d'une demande de subvention avant le 1^{er} octobre 2007, sont instruits sur la base des critères de l'ancien dispositif de prime à l'installation des artisans et non ceux du nouveau dispositif mis en place avec le Conseil Régional et le Département du Bas-Rhin à compter du 1^{er} octobre 2007 dans le cadre d'un guichet unique.

La 2^{ème} Commission, après examen de ces demandes, a émis un avis favorable à ces créations ou reprises d'entreprises artisanales.

Vous trouverez en annexe un tableau détaillé de ces propositions qui vous sont soumises pour approbation.

La dépense correspondante est à prélever sur le programme F223 « Installation de jeunes artisans », chapitre 204, nature 2042, fonction 93, opération 2009 F223 9999 du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Prime à l'installation des artisans Commission Permanente du 29 mai 2009

Identité du demandeur et raison sociale de l'entreprise	Localisation du projet	Description de l'activité	Montant des investissements retenus (HT) en €	Taux	Proposition de la Commission en €
BRUNELLE Alexis BOULANGERIE BRUNELLE	19 rue Maréchal Foch 68290 MASEVAUX	reprise d'une boulangerie- pâtisserie	120 000,00	15%	7 620
MATHIEU Marielle MARIELLE COUP'TIFF	35 rue de Strasbourg 68300 SAINT-LOUIS	création d'un salon de coiffure mixte	28 883,11	15%	4 330
			Total		11 950